



**CFPPA-UFA**  
**Paysage et Horticulture**



## BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE PRODUCTIONS HORTICOLES - BTSA PH- Code RNCP 15613

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

### PRE-REQUIS

Avoir un BAC PRO Production Horticole  
ou STAV ou Général ou Autre BTS  
Autre titre de niveau 4 avec dérogation

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Informations collectives  
Dossier, test, entretien  
Banc d'essai

### DUREE DE LA FORMATION

**Durée en centre : 1390 heures**

1ère année : 665 h

2ème année : 665 h

**Durée en entreprise : 2 240 heures**

1ère année : 1 120h

2ème année : 1 120 h

Rythme : 35h / semaine



Réussite à l'examen : 80 %

Insertion à 11 mois: 100%

### REMUNERATION

An- née	- 18 ans	18 à 20	21 à 25	+ 26 ans
1ère	27%	43	53%	100%
2ème	39%	51%	61%	100%
3ème	55%	67%	78%	100%

### MODALITES DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage  
Contrat de professionnalisation

### POURSUITE D'ETUDES

Licence Professionnelle  
Certificat de spécialisation  
Ecole d'Ingénieur ou du Paysage

### CONTACTS ET INSCRIPTION

CFPPA-UFA de Ribécourt  
Mmes Delaby et Rimbart  
91 rue André Régner  
60170 RIBECOURT  
Tél : 03 44 75 77 22  
Cfppa.ribecourt@educagri.fr

**Possibilité d'hébergement à  
l'extérieur de l'établissement**  
**Accueil personnes en situation de  
handicap**  
**Parking gratuit à proximité, gare  
SNCF, bus**  
**Aides THR, permis B, FSA, etc...**

### OBJECTIFS

- Organiser le processus de production dans le cadre d'une entreprise horticole
- Conduire le processus de production horticole

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Chef/Cheffe d'exploitation horticole  
Responsable de culture  
Conseiller/Conseillère en agriculture

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Périodes en centre : Séquences de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, chantiers écoles...  
Périodes de formation en entreprise.

### CAPACITES GENERALES ET PROFESSIONNELLES

Le BTSA PH est un titre organisé et délivré en contrôle continu (CCF) et en examen terminal.

**CG1** : S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

**CG2** : Communiquer dans une langue étrangère

**CG3** : Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

**CG4** : Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement des données

**CP1** : Formuler un diagnostic d'un bassin de production horticole au sein d'un territoire et d'une filière

**CP2** : Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte de durabilité

**CP3** : Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agro-système horticole

**CP4** : Conduire un processus de production horticole de plein champs et hors sol

**CP5** : Organiser le travail, gérer les ressources humaines pour atteindre les objectifs de production et assurer la mise en marché

**CP6** : Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur horticole pour faire face à une situation professionnelle

### NOS +

Formations "Horticole" et "Paysage" depuis plus de 50 ans, centre reconnu dans la profession

Solide réseau de professionnels

Parc arboré de 13 Ha, serre horticole de 4500 m<sup>2</sup>, verger conservatoire et potager bio de 2 ha

Système de production innovant en aquaponie

Cellule de médiation et d'insertion au service des apprentis

Sensibilisation à l'éco-responsabilité

S'inscrire dans une perspective d'emploi

La carte Génération HDF permet au candidat de s'acheter les EPI

(Equipements de Protection Individuelle)



Mise à jour le 15/06/2022